

Suite donnée aux questions découlant de la trente-deuxième réunion du PROE
(2-4 septembre 2025)

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
Point 6.2 de l'ordre du jour : Rapport du Comité d'audit	La Conférence: 1) a pris note et approuvé le rapport du Comité d'audit pour la période du 1er août 2024 au 31 juillet 2025; 2) a reconnu l'amélioration significative de la situation des réserves du Secrétariat, passées de 2 304 271 USD en 2023 à 2 965 095 USD en 2024; 3) a salué l'accroissement du soutien des partenaires et des bailleurs; 4) a encouragé un engagement renforcé entre les Membres et le Secrétariat, ainsi que le règlement ponctuel des contributions, afin de permettre au PROE de remplir efficacement ses mandats; 5) a encouragé le Secrétariat à maintenir et amplifier ses efforts pour mettre en œuvre les recommandations prioritaires de l'ICR et du Groupe de travail MTR, en veillant à ce que des ressources suffisantes soient allouées à leur réalisation avant la prochaine révision prévue; 6) a encouragé l'engagement actif et la collaboration des Membres pour finaliser leurs Cadres de partenariat stratégique des pays et territoires (CTSPF) respectifs; 7) a exhorté le Secrétariat à renforcer le suivi des projets et à donner la priorité au développement d'un système intégré de gestion de l'information sur les projets dans le cadre de l'initiative IEMS, afin de permettre un suivi en temps réel et un meilleur reporting; 8) a encouragé le Secrétariat à continuer de tirer parti stratégiquement de son statut d'accréditation auprès du FVC et du FA pour explorer et accéder à de nouvelles opportunités de projets;	<i>Le Secrétariat continue de mettre en œuvre ses efforts et initiatives en cours afin de renforcer ses capacités institutionnelles, notamment ses politiques, systèmes et processus, des mises à jour régulières étant fournies au Comité d'audit</i> <i>Décision 4</i> – Le soutien continu des Membres aux ressources du PROE demeure évident dans les recettes issues des contributions des Membres pour l'année 2025. Malgré une baisse de 1,3 million USD en 2024 à 1,1 million USD en 2025, cette diminution est principalement due au retrait du financement des États-Unis. L'état des contributions des Membres est présenté sous forme détaillée au point 6.3 de l'ordre du jour. <i>Décision 5</i> – Le Secrétariat a continué de mettre en œuvre les priorités ICR/MTR approuvées, avec des progrès substantiels réalisés. <i>Décision 7</i> – Un système intégré d'information sur la gestion des projets remanié est en cours d'élaboration dans le cadre de l'initiative IEMS, ce qui permettra un suivi en temps réel et une amélioration des rapports.. <i>Décision 8</i> – Le Secrétariat continue de manière stratégique à maintenir son statut et ses normes d'accréditation auprès du FVC et du Fonds pour l'adaptation, et à développer la réserve de projets afin d'aider les Membres à accéder au financement climatique. La réserve de projets en cours d'élaboration comprend actuellement cinq projets prioritaires auprès du FVC et quatre auprès du Fonds pour l'adaptation, pour une valeur totale de 300 millions USD.

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
	9) a encouragé le Secrétariat à continuer d'intégrer une culture proactive de gestion des risques à tous les niveaux de l'organisation, en veillant à l'identification rapide des risques, à une responsabilité claire et à l'intégration des considérations de risque dans la planification stratégique et opérationnelle; 10) a exhorté à l'élaboration et à la mise en œuvre rapides d'un mécanisme de règlement des griefs au niveau des projets, afin de renforcer la responsabilité et la réactivité; 11) a exhorté le Secrétariat à donner la priorité à la résolution des problèmes liés aux ressources humaines et à renforcer les capacités, en veillant à ce que la fonction d'audit interne dispose des moyens nécessaires pour assurer pleinement ses responsabilités essentielles de contrôle; 12) a encouragé le Secrétariat à combler les lacunes identifiées et à saisir les opportunités mises en lumière dans les rapports actuels et précédents du Comité, en veillant à l'alignement avec les priorités stratégiques du PROE et son engagement en faveur de l'amélioration continue; and 13) a exprimé sa reconnaissance pour la coopération et le soutien continus du Directeur général, de l'équipe de direction et de l'ensemble du personnel du PROE au cours des 12 derniers mois.	<i>Décision 9</i> – L'apprentissage continu a contribué à sensibiliser davantage le personnel et à améliorer l'application des pratiques et approches de gestion des risques dans l'ensemble du Secrétariat. <i>Décision 10</i> – Une politique relative au mécanisme de gestion des plaintes au niveau des projets (GRM) a été élaborée et est actuellement en cours de finalisation en vue de son approbation. <i>Décision 11</i> – À la suite des orientations de la direction et d'une évaluation plus approfondie des besoins prioritaires du Secrétariat, le poste d'auditeur interne précédemment identifié parmi les postes prioritaires du Royaume-Uni a été reporté et figure dans le budget du personnel 2027 en tant que poste non financé. Nous reconnaissons l'importance de renforcer les capacités d'audit interne. L'unité d'audit interne continuera d'être appuyée au moyen des ressources et mesures existantes <i>Décision 12</i> – Les travaux en cours se poursuivent (voir la Décision 5)
Point 6.3 de l'ordre du jour : Compte rendu sur la contribution des membres	La Conférence: 1) a examiné le rapport; 2) a traité la question des contributions impayées des Membres; 3) a demandé au Secrétariat de poursuivre le suivi auprès des Membres concernés par des arriérés de longue date; et 4) s'est engagée collectivement et individuellement à régler intégralement, en 2025, les contributions courantes et les arriérés.	<i>Décision 3</i> – Le Secrétariat continue d'envoyer aux membres des lettres de suivi les informant de la décision relative aux contributions des Membres afin d'appuyer le budget de l'exercice 2026. Des lettres ont été envoyées en février et mars de cette année.

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
Point 6.5 de l'ordre du jour : Rapport du groupe de travail du PROE sur la révision de la rémunération du personnel de 2021	La Conférence: 1) A pris note du rapport « <i>Examen du système de rémunération du PROE, y compris l'ensemble des modalités et conditions d'emploi du personnel : Rapport final</i> » ; 2) A pris note des commentaires du Secrétariat et de la position des groupes de travail des membres sur les recommandations énoncées dans le « <i>Document de travail 6.5, pièce jointe 2, annexe B</i> »; 3) a approuvé que le Directeur général et le Secrétariat poursuivent la mise en œuvre des recommandations n'ayant pas d'impact budgétaire substantiel; 4) a invité le Secrétariat à présenter un rapport à la 5e réunion du Conseil exécutif en 2026 afin de soumettre à décision les recommandations ayant des incidences financières, dans le cadre du processus budgétaire de 2027, le cas échéant; 5) a approuvé que le Groupe de travail continue d'assurer le suivi, le soutien et l'orientation de la mise en œuvre des recommandations par le Secrétariat; et 6) A approuvé les recommandations du groupe de travail concernant l'examen stratégique des traitements du système de rémunération du PROE, y compris toutes les conditions générales du personnel figurant dans le « <i>Document de travail 6.5, annexe 2, annexe B</i> ».	<i>Décision 3</i> – Cette question reste en cours ; en raison de contraintes budgétaires, sa mise en œuvre a été lente. <i>Décision 4</i> – Les discussions sont en attente de la finalisation du budget supplémentaire 2027 d'ici la fin juin 2026 <i>Décisions 5 et 6</i> – Les priorités immédiates et à moyen terme sont examinées par le Secrétariat en fonction des financements disponibles. Une augmentation proposée de 10 % sur la base des salaires actuels est incluse dans les discussions sur le budget supplémentaire 2027, lesquelles sont très peu probables compte tenu des conditions financières actuelles. Toute allocation de financement disponible serait alors orientée vers la mise en œuvre des priorités immédiates.
Point 6.6 de l'ordre du jour : 2012 — Compte rendu sur la révision du règlement du personnel de 2012	La Conférence: 1) a pris note que les principes directeurs substantiels régissant les conditions d'emploi du personnel restent en suspens, dans l'attente des résultats de l'examen de la rémunération; 2) a pris note de la nécessité pour les Membres d'accorder la priorité à la finalisation de l'examen de la rémunération; 3) a pris note qu'un rapport sur l'examen de la rémunération sera soumis par le Groupe de travail des Membres au titre du point 6.5 de l'ordre du jour; et 4) a approuvé qu'un rapport sur la révision et la mise à jour du Règlement du personnel soit présenté aux Membres une fois l'examen de la rémunération achevé	<i>Décision 4</i> – Travaux en cours

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
Point 6.7 de l'ordre du jour : Mise à jour sur la préparation du prochain Plan stratégique du PROE 2027-2036	La Conférence: 1) a pris note de la mise à jour sur la préparation du prochain Plan stratégique du PROE 2027– 2036; et 2) a encouragé les Membres à saisir les occasions de contribuer à l'élaboration du Plan stratégique du PROE 2027 – 2036.	<i>Décision 2</i> - Depuis la 32e réunion du PROE, les Membres ont été mobilisés et ont contribué à la formulation du Plan stratégique 2027-2036 du PROE par les moyens suivants : processus CTSPF ; réunion de clôture du projet ACP relatif aux accords multilatéraux sur l'environnement ; processus d'examen des stratégies régionales (p. ex. Stratégie Cleaner Pacific, Cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées, Stratégie météorologique des îles du Pacifique) ; et récentes réunions de la Troïka, réunions trilatérales et réunions du groupe de travail des Membres.
Point 6.8 de l'ordre du jour : Évaluation des performances du Directeur général du PROE et renouvellement de son contrat (Session à huis clos)	La Conférence: 1) a pris note et approuvé l'examen effectué par la Troïka du PDP du Directeur général pour la période septembre 2024 — août 2025, en saluant les nombreuses initiatives et résultats positifs ainsi que les domaines nécessitant une attention particulière au cours de l'année à venir; 2) a invité l'ensemble des Membres, par voie de circulaire, à proposer d'ici le 31 octobre 2025 des objectifs précis, pertinents et adaptés qu'ils souhaitent voir intégrés au prochain PDP du Directeur général. La Troïka discutera ensuite avec le Directeur général et finalisera les objectifs de son PDP d'ici fin novembre 2025; et 3) a approuvé le renouvellement du contrat du Directeur général pour une durée de deux ans, portant ainsi sa durée totale à un maximum de six ans.	<i>Décision 2 – Les commentaires reçus d'un Membre ont été examinés par la Troïka avant la finalisation du PDP du DG en décembre 2025. Décision 3 : Renouvellement du contrat du DG signé par le président et le DG lors de la réunion de la Troïka en mai 2026.</i>
Point 7.1 de l'ordre du jour : 2050 — Mise en œuvre de l'ordre du jour de la réunion des responsables de la zone Pacifique — Mise à jour de la stratégie 2050 pour la mise en œuvre du continent bleu Pacifique	La Conférence: 1) a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie 2050; 2) a pris note de la mise à jour concernant l'examen de l'architecture régionale et du fait que le rapport du HLPG sera présenté aux dirigeants du Forum et examiné lors de leur prochaine réunion à Honiara; 3) a pris note des rôles attribués au Secrétariat et de son engagement continu dans la mise en œuvre de la Stratégie 2050 et l'examen de l'architecture régionale; 4) a réaffirmé la décision de la quatrième réunion du Conseil exécutif du PROE en 2024 relative à la mise en œuvre de l'agenda des dirigeants, qui : « a confirmé que le PROE est une organisation intergouvernementale indépendante établie en vertu de l'Accord du PROE et que la Conférence du PROE constitue l'organe plénier responsable de sa gouvernance » ; et	<i>Décision 5 – En cours</i>

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
	5) a demandé à la Troïka du PROE et au Directeur général de travailler en étroite collaboration sur toute question découlant de la phase 3 de l'examen de l'architecture régionale susceptible d'avoir un impact sur le PROE, en tenant compte des différences de composition des Membres parmi agences CROP.	
Point 7.2b de l'ordre du jour : Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans le Pacifique 2025–2036	La Conférence: 1) a approuvé la Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans le Pacifique 2025–2036	<i>Décision 1</i> – PCCC
Point 8.2 de l'ordre du jour : Compte rendu sur les résultats de la COP16 CDB	La Conférence: 1) a pris note des résultats de la COP16 de la CDB; 2) a encouragé les Membres à mettre en œuvre les actions nationales requises et à participer aux réunions intersessions de la CDB; et 3) a tiré parti du rôle de conseil technique et d'assistance du PROE, ainsi que de sa désignation comme Centre sous-régional de coopération technique et scientifique de la CDB pour l'Océanie.	Le Secrétariat a continué de fournir un appui technique à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité, y compris à la participation des PEID du Pacifique aux processus de négociation de la CDB.
Point 8.3 de l'ordre du jour : Rapport sur les Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm (BRS) et de Minamata	La Conférence: 1) a pris note des résultats de la 17e Conférence des Parties à la Convention de Bâle, de la 12e Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam et de la 12e Conférence des Parties à la Convention de Stockholm; 2) a encouragé les Parties à entreprendre les actions nationales nécessaires pour mettre en œuvre les résultats des COP BRS; 3) a pris note des préparatifs de la sixième Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure; et 4) a encouragé les Membres qui ne sont pas encore Parties à adhérer aux Conventions BRS et de Minamata et à les mettre en œuvre.	Prise de fonctions de M. Soseala Tinilau, Conseiller en gestion des déchets dangereux (HWMA), en novembre 2025. Parmi les principales formes d'assistance fournies aux Parties figuraient l'élimination des stocks historiques de déchets dangereux dans 8 pays insulaires du Pacifique, des formations et ateliers de renforcement des capacités organisés dans les 14 pays insulaires du Pacifique, y compris un atelier régional sur la Convention de Rotterdam avec l'appui financier et technique des secrétariats de la Convention de Rotterdam, du PNUE et de la FAO, ainsi qu'un appui aux politiques et à la législation visant à traiter les déchets dangereux. En outre, le HWMA a directement mis en œuvre les résultats de la COP BRS et permis des actions nationales, notamment : • Tonga : Coordination du suivi des dossiers relatifs à l'évaluation initiale de Minamata (MIA), préparation des réponses et clarifications, et soumission d'éléments pour la demande de prolongation auprès du PNUE. • États fédérés de Micronésie : Examen de la proposition relative au système d'élimination des huiles usagées et formulation de commentaires techniques appuyant la conception et l'alignement régional.

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
		• Papouasie-Nouvelle-Guinée (vallée d'Ensis) : Examen des mises à jour du projet pilote PacWastePlus sur les déchets électroniques et formulation d'observations techniques. • Amiante : Fourniture de réponses et d'orientations internationales sur la gestion de l'amiante, les demandes des pays et les dossiers relatifs au code de bonnes pratiques régional, en notant la nécessité de mettre à jour les lignes directrices du Pacifique sur l'amiante. Le Secrétariat, avec l'appui du DCCEE australien, a fourni une assistance technique aux Parties avant et pendant la COP-6 de Minamata à Genève, en Suisse. La COP-6 a réuni la République des Îles Marshall, Samoa, Tuvalu et Vanuatu. Après la COP-6 de Minamata, le HWMA a fourni un appui de suivi spécifique au mercure : Prolongation de la MIA de Tonga et orientations techniques détaillées à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) sur les méthodes d'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or sans mercure (ASGM), y compris la sensibilisation, le suivi et l'alignement avec les autorités de Papouasie-Nouvelle-Guinée (à titre consultatif uniquement, Bougainville n'étant pas membre du PROE). Le Secrétariat a fourni un appui technique aux Fidji pour adhérer aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Minamata.
Point 8.4 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le Comité intergouvernemental de négociation relatif à la pollution plastique	La Conférence: 1) a pris note des résultats des sessions de l'INC ainsi que des réunions préparatoires et a demandé qu'un rapport soit mis à disposition, incluant les prochaines étapes; 2) a encouragé la participation active des États Membres à la mise en œuvre et à la réalisation des projets en cours et futurs; et 3) a encouragé le PROE et ses partenaires à mobiliser des soutiens supplémentaires pour mettre en œuvre les priorités nationales dans le domaine de la lutte contre la pollution plastique.	Le rapport de l'INC-5.2 a été mis à la disposition de tous les pays insulaires du Pacifique, y compris les références aux prochaines étapes. Prise de fonctions de Mme Mavis Joseph, coordonnatrice de l'INC, en mars 2026. Une feuille de route vers l'INC-5.4 a été mise à disposition par le gouvernement fidjien, par l'intermédiaire du Dr Sivendra Michael, PS, MECC, en tant que président des PSIDS. Une assistance en matière de coordination a été fournie aux PSIDS lors de l'INC-5.3, qui devait élire un nouveau président de l'INC, l'ambassadeur Julio Cordano, du Chili. Des préparatifs sont en cours pour préparer les PSIDS à l'INC-5.4 qui se tiendra du 13 au 24 mars 2027 à Nairobi, au Kenya. Le président de l'INC a convoqué 3 réunions virtuelles informelles des chefs de délégation, et les groupes Asie-Pacifique, AOSIS et PSIDS ont chacun convoqué 3 réunions de coordination. D'ici la 5e EBM, le président de l'INC aura convoqué les premières réunions en présentiel des chefs de délégation à Nairobi, et les groupes Asie-Pacifique, AOSIS et PSIDS auront chacun convoqué 3 réunions de coordination. La deuxième réunion informelle en présentiel en amont de l'INC-5.4 devrait se tenir du 27 au 30 septembre 2026 à Bangkok, en Thaïlande.

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
Point 9.1 de l'ordre du jour : Aperçu de l'objectif régional 1 Les populations du Pacifique bénéficient d'une résilience renforcée face au changement climatique	La Conférence: 1) a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités relevant de l'Objectif régional 1 et des initiatives prévues pour la prochaine période biennale 2025–2026.	Mise en œuvre en cours dans le cadre des activités du Programme de résilience au changement climatique et du Programme de science et d'information climatiques. <i>Les détails seront présentés au point 9.1 de l'ordre du jour.</i>
Point 9.1.1 de l'ordre du jour : Résultats de la table ronde sur le changement climatique dans la zone Pacifique	La Conférence: 1) a pris note des résultats de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique 2025; et 2) a convenu que les progrès régionaux concernant la mise en œuvre des résultats de la PCCR 2025 seront examinés lors de la prochaine PCCR, prévue en 2027.	En cours
Point 9.1.2 de l'ordre du jour : Résultats de la septième Réunion du Conseil météorologique océanien (PMC-7)	La Conférence: 1) a pris note des résultats de la septième Réunion du Conseil météorologique océanien; et 2) a demandé aux partenaires de développement d'investir dans Weather Ready Pacific en tant que programme de coordination de la mise en œuvre élargie de systèmes d'alerte précoce multirisques, centrés sur les populations, dans l'ensemble des pays et territoires insulaires du Pacifique.	La Nouvelle-Zélande a réaffirmé son engagement à investir dans Weather Ready Pacific. Le Royaume-Uni, par l'intermédiaire du UKMO, s'est également engagé à verser 500 000 GBP au WRP d'août 2026 à mars 2027. Le PROE a également collaboré avec l'Institut météorologique finlandais (FMI), qui apporte des fonds pour soutenir la région et souhaite s'aligner sur le WRP. Les discussions se poursuivent avec le PRF et l'ambassade de France. Les États-Unis soutiennent les activités du WRP relatives à la diffusion cellulaire par l'intermédiaire de la GSM Association (GSMA), afin d'appuyer le Vanuatu, les Fidji, Samoa, les Îles Cook, les Îles Salomon, Kiribati, Tuvalu, Nauru et Nioué.
Point 9.1.3 de l'ordre du jour : Feuille de route de la zone Pacifique pour le renforcement des services climatologiques	La Conférence: 1) a pris note de la mise à jour de la Feuille de route du Pacifique pour le renforcement des services climatiques (2024-2033) ; et 2) a demandé aux Membres du PROE d'appuyer leurs services météorologiques et hydrologiques nationaux, y compris les agences sectorielles, dans la mise en œuvre des actions de cette feuille de route actualisée	COSPPac a soutenu le personnel chargé des communications aux Tonga, aux Fidji. Le WRP a aidé les NMHS à recruter du personnel informatique aux Tonga, aux Îles Cook, à Nioué, à Samoa, à Tuvalu, aux Îles Salomon, en République des Îles Marshall et aux Fidji. Le réseau du Centre climatologique régional du Pacifique (P-RCC) et le PROE appuient les NMHS au moyen de bulletins climatologiques mensuels, d'EAR Watch et de mises à jour sous-saisonnières hebdomadaires. Le site Web du PROE et du réseau P-RCC a été amélioré, et l'organisation du Forum annuel sur les perspectives climatiques des îles du Pacifique permet de fournir des informations climatiques saisonnières à jour afin d'aider les NMHS à produire leurs perspectives climatiques nationales. EU- ClimSA renforce la résilience à Samoa, à Kiribati, aux Tonga et à Nauru en modernisant les stations d'observation météorologique et l'infrastructure informatique afin d'améliorer la qualité des données climatiques. En tant que pays pilotes, Samoa, Kiribati, Nauru et Tonga bénéficient d'un appui ciblé pour adapter les services climatiques aux secteurs de l'agriculture et des catastrophes, notamment en appuyant les forums nationaux sur les perspectives climatiques (NCOF).

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
		Dans les quatre pays, le programme met en œuvre des systèmes d'alerte précoce à la sécheresse , élabore des plans d'intervention et numérise les archives hydro-météorologiques historiques . En outre, ClimSA finance des agents nationaux d'appui technique à Samoa, Kiribati et Tonga afin de coordonner les activités, tout en offrant une formation technique spécialisée au personnel météorologique, notamment 6 bourses entièrement financées à l'UPS (Université du Pacifique Sud) pour les Fidji, Kiribati, Samoa et Tonga.
Point 9.2 de l'ordre du jour : Aperçu de l'Objectif régional 2 – Les populations du Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients	La Conférence: 1) a pris note et approuvé les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités relevant de l'Objectif régional 2 et les activités prévues pour la période biennale 2026–2027.	Mise en œuvre en cours dans le cadre du Programme de conservation de la biodiversité. <i>Les détails seront présentés au point 9.2 de l'ordre du jour.</i>
Point 9.2.1 de l'ordre du jour : Chapitre consacré à la zone Pacifique du Réseau GYBN (Global Youth Biodiversity Network), réseau mondial des jeunes pour la biodiversité	La Conférence: 1) a pris note que le Chapitre Pacifique du GYBN est en cours de développement en tant que plateforme stratégique pour l'engagement des jeunes dans les cadres et consultations régionaux relatifs à la biodiversité; 2) a soutenu et collaboré avec le Chapitre Pacifique du GYBN pour élaborer la Stratégie régionale d'engagement de la jeunesse; 3) a soutenu la participation des jeunes aux ateliers régionaux de formation gouvernementale, aux programmes de mentorat et aux bourses dans les domaines des sciences, des politiques et du plaidoyer liés à la biodiversité; 4) a envisagé d'inclure un ou plusieurs représentants jeunesse dans les délégations nationales aux réunions de la CDB et à d'autres forums mondiaux et régionaux; et 5) a nommé des points focaux jeunesse pour collaborer avec le Chapitre.	Mise en œuvre en cours – détails au point 9.2 de l'ordre du jour

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
Point 9.2.2 de l'ordre du jour : 11e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées	La Conférence: 1) a pris note de l'importance de la 11e Conférence des îles du Pacifique sur la nature pour la définition de l'agenda régional de conservation, ainsi que des progrès des préparatifs; 2) s'est engagée à y participer, notamment à travers des collaborations, des partenariats et un appui financier, y compris pour soutenir la participation des représentants des pays, des jeunes et des peuples autochtones et communautés locales; et 3) a pris note du processus en cours de mise à jour du Cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées, qui constituera un résultat majeur de la Conférence pour orienter les actions et collaborations régionales à venir.	La Conférence se tiendra du 11 au 17 septembre, accueillie par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Les préparatifs de la conférence sont en cours, en étroite collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature. <i>Des informations détaillées sont fournies au point 9.2 de l'ordre du jour.</i>
Point 9.3 de l'ordre du jour : Aperçu de l'objectif régional 3 : que les habitants de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'un meilleur contrôle sur la pollution	La Conférence: 1) a approuvé la vue d'ensemble des priorités clés visant à appuyer la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 3 pour la période biennale 2026–2027.	The Secretariat continues to implement delivery of activities under the Regional Goal 3. <i>Details will be presented in Agenda Item 9.3</i>
Point 9.3.1 de l'ordre du jour : Développement d'un réseau de femmes du Pacifique dans l'économie circulaire (PacWiCE)	La Conférence: 1) a approuvé le développement du réseau des femmes du Pacifique pour l'économie circulaire (PacWiCE) et la recherche de soutiens pour ses activités.	Mise en place du réseau PacWiCE : Le réseau PacWiCE a été lancé en mars 2026 à Nadi, aux Fidji, à la suite de son approbation lors de la 32e réunion des responsables du PROE (2025). La mobilisation des pays membres se poursuit afin d'appuyer la mise en œuvre du réseau. Identification des points focaux nationaux : L'identification et la confirmation des points focaux nationaux sont en cours, et les pays procèdent à des consultations. Les points focaux serviront de contacts clés pour relier les initiatives nationales aux priorités régionales et pour soutenir la mise en œuvre du réseau. Stratégie et plan d'action de PacWiCE : Un projet de stratégie et de plan d'action a été élaboré et sera diffusé pour examen et commentaires. Une réunion de consultation est prévue pour faciliter sa finalisation, sous réserve de la disponibilité des fonds.

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
Point 9.3.4 de l'ordre du jour : Projet de résilience du Plan d'urgence en cas de déversement dans le Pacifique (PACPLAN)	La Conférence: 1) a convenu que les dispositions du PACPLAN mises en œuvre pour appliquer l'outil du Protocole d'urgence de la Convention de Nouméa à l'échelle régionale nécessitent des réformes de principe, assorties de détails opérationnels et administratifs; and 2) a pris note des défis, préoccupations et risques liés à la mise en œuvre du projet de résilience du PACPLAN 3) a pris note que le PROE propose des améliorations dans la gouvernance, la planification, la mise en œuvre et l'exécution des dispositions du PACPLAN, en reconnaissant que leur élaboration et leur mise en œuvre prendront du temps	Prise de fonctions de M. Allen Ofea, chargé de la pollution marine, en mai 2026. Un appui est fourni aux Fidji, aux Tuvalu et à Nauru afin de mettre à jour les plans nationaux d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures et de combler les lacunes existantes dans l'intervention régionale en cas de déversement d'hydrocarbures. L'accent est désormais mis sur l'opérationnalisation des recommandations dans des plans de travail propres aux pays et sur l'élaboration d'une feuille de route de formation ciblée pour les zones à haut risque. À l'avenir, les travaux se poursuivent afin d'établir des mécanismes de suivi solides pour garantir l'efficacité, tout en veillant à ce que toutes les initiatives relatives à la pollution marine restent pleinement alignées sur les décisions de la COP afin de maintenir la continuité des projets et la résilience régionale.
Point 9.4 de l'ordre du jour : Présentation de l'objectif régional 4 : Que les populations du Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement et des meilleures pratiques en matière de gouvernance environnementale	La Conférence: 1) a approuvé les priorités stratégiques clés visant à appuyer la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 4 pour la période biennale 2024–2026	Le Secrétariat poursuit la mise en œuvre des activités au titre de l'objectif régional 4. <i>Des détails seront fournis au point 9.4 de l'ordre du jour.</i>
Point 10.1 de l'ordre du jour : Plan de mise en œuvre des performances 2026-2027 (PIP5) et Mises à jour sur le partenariat stratégique avec les pays et territoires Cadre de partenariat stratégique pays et territoires (CTSPF)	La Conférence: 1) Approuver les activités du PIP5 (2026–2027); et 2) Encourager les Membres des îles du Pacifique à s'engager dans l'élaboration et/ou la finalisation des CTSPF.	<i>Mise en œuvre en cours</i> Des projets de CTSPF ont été coélaborés avec les États fédérés de Micronésie, la Polynésie française, Nioué, les Îles Marshall et Tuvalu, et sont désormais en attente d'examen/d'approbation par les gouvernements. Des discussions sur les CTSPF ont été entamées avec Tonga et Wallis-et-Futuna.

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
Point 10.2 de l'ordre du jour : Programme de travail et budgétaire pour 2026-2027	La Conférence: 1) Examiner et approuver le programme de travail et budgétaire biennal proposé, de 51 686 939 USD pour 2026, ainsi que le programme de travail et budgétaire provisoire de 31 428 882 USD pour 2027 ; et 2) Noter qu'un déficit de financement de 6 387 105 USD prévu pour les dépenses de base du budget 2026 n'est pas pris en compte dans le budget proposé, en raison de l'insuffisance des fonds disponibles au moment de la préparation du budget. Le PROE continuera à rechercher des sources de financement afin de combler ce déficit dès que des opportunités de financement se présenteront (qui, une fois identifiées, pourront couvrir lesdites dotations budgétaires non financées pour 2026)	Le Secrétariat poursuit ses travaux visant à obtenir de nouvelles possibilités de financement, conformément à la stratégie de financement durable et de mobilisation des ressources.